**Compte rendu du séminaire « Financement des entreprises »**

**Date** : mardi 12 avril 2022 de 14h00 à 16h50

L’ADEC présente le cadre de révision du SRDE2I, notamment le cadre légal imposé par la loi NOTRe et le rapport de l’Assemblée de Corse qui précise les modalités de révision datant des 27 et 28 janvier 2022. On terminera cette phase introductive par un rappel sur le contenu de l’ancien SRDE2I.

Les points ci-dessous se proposent de retranscrire les principaux enseignements et pistes d’action en matière de révision du SRDE2I, ayant émergé du séminaire dédié au financement des entreprises, autour des différents enjeux.

1. **Préambule**

En introduction au débat, ont été mises en lumière les exigences bancaires comme des incontournables dans l’accès au financement privé pour des porteurs de projet, parmi lesquelles :

* La rentabilité dégagée par le projet ;
* Le niveau de risque porté par l’établissement bancaire ;
* Des contraintes règlementaires de plus en plus importantes ;
* La projection de l’investissement financé.

A ce sujet, un des représentants du réseau bancaire soulignera également comme exigence, l’expérience du porteur de projet dans le domaine visé par le financement, ou encore l’importance des prévisionnels financiers réalisés par les experts comptables, et l’apport initial.

Dans le montage financier initial, il est précisé que le financement obtenu par le biais du dispositif de crédit d’impôt investissement Corse, n’est pas pris en compte (pouvant représenter jusqu’à 20-30% du montant).

1. **Les enjeux spécifiques**

*Enjeu 1. Favoriser la logique de projet*

Pour favoriser la mise en place d’une logique de projet, il a d’abord été mis en avant la nécessité d’améliorer la communication entre les acteurs financiers, **pour faciliter la complémentarité des outils proposés.** Dans le cadre de cette coordination, **le pilotage et la gouvernance de l’écosystème financier et de ses outils, devraient être améliorés**, pour une meilleure visibilité et lisibilité des outils au bénéfice des publics cibles (vers une cartographie ?). **La plateforme Fin’imprese pourrait être la pierre angulaire de cet exercice de pilotage porté par l’ADEC.**

Dans le prolongement de ce 1er enseignement, il a été rappelé l’absence d’un comité local des banques en Corse, contrairement au reste du territoire.

En outre, en termes d’outil, et pour favoriser la mise en place d’une logique de projet, quelques participants ont évoqué comme piste d’action possible, la mise en place **d’appels à projet territoriaux** qui s’appuieraient sur les ressources territoriales et notamment sur les compétences, sur la base d’un diagnostic partagé.

*Enjeu 2. Imaginer de nouveaux outils et renforcer les outils existants*

Dans le prolongement des informations mises au débat concernant l’application du crédit d’impôt Corse, il est préconisé **la création d’un fonds relai dédié au crédit d’impôt** dans le but de renforcer le plan de financement du projet, sans impacter le coût du financement (puisque sous la forme d’un prêt à taux zéro), et notamment **dans le cadre de projet de création d’entreprise** ; cette initiative déjà menée par la CADEC à destination des professionnels du tourisme a permis ainsi de libérer du crédit pour des montants significatifs. Dans le cadre de cet outil à créer, il faudra encore définir le montant du plafond pour des besoins d’investissement a priori moins élevés comparativement à des professionnels exerçant dans le secteur du tourisme.

De même, dans le cadre du renforcement des outils financements existant, il a été rappelé la nécessité d’associer les services fiscaux à cette démarche pour faire la lumière sur les possibilités en matière de crédit d’impôt (montant, type d’investissement…).

Plus globalement, l’enjeu ici a porté également et surtout sur **la nécessité de pérenniser les outils existant, efficaces**, pour lesquels la demande existe.

D’autres pistes de réflexion ont été avancées pour compléter les outils existant, comme :

* L’intérêt autour de **la création d’un outil financier dédié à la transmission des entreprises** notamment familiales ;
* Ou encore, **la création d’un outil pour soutenir le développement des TPE insulaires,** **pour le « haut » de bilan**, même si elles pourraient être peu sensibilisées à ces enjeux ;
* **La nécessité de renforcer / consolider des outils tels que le capital-développement ou encore les fonds d’amorçage,** rappelant que les fonds publics doivent pouvoir combler les défaillances du marché ;
* **La pertinence d’outil tel que le crédit-bail immobilier** qui pourrait être inscrit dans les futures programmations PO FEDER ;
* **Les opportunités autour du financement participatif ;**
* **Ou bien, la création d’un dispositif de garantie à envisager pour financer le cycle d’exploitation ;**
* Enfin, la question de la réponse à apporter concernant l’évolution prévisible de la hausse prochaine des taux d’intérêt a été soulevée, afin de pouvoir continuer à soutenir financièrement des projets structurants ;
* Tout comme la problématique de la prolongation du PGE pour les entreprises en difficulté, au coût le plus faible.
1. **Les enjeux transversaux**

*Enjeu 1. De nouvelles ressources pour financer le développement économique*

Sur l’enjeu autour de la fiscalité, deux approches ont été présentées :

* La définition d’une fiscalité pour l’investissement par le biais du crédit d’impôt d’investissement ;
* Ou celle en faveur de la consommation par le mécanisme de la baisse de la TVA.

Sur ce sujet, un des participants a évoqué plutôt l’opportunité autour **d’une fiscalité pour l’investissement**, soulignant par ailleurs, les opportunités également autour des **investissements extérieurs** à partir du moment où ces derniers s’inscrivent dans le respect des orientations choisies en matière de développement économique.

Par ailleurs, quelques acteurs ont rappelé les opportunités autour des financements européens, et d’augmenter les enveloppes obtenues. Il sera précisé en amont que les ressources de la CdC (environ 40 millions d’euros par an) intègrent déjà des fonds européens.

Enfin, parmi les autres pistes d’action possibles, a été soulevée **l’opportunité autour de l’épargne corse,** estimée à 20 milliards d’euros alors que les encours de crédit se chiffreraient à 12 milliards.

*Enjeu 2. Diversifier la structure productive de la Corse et réduire la dépendance extérieure*

De prime abord, la réflexion autour de la création de fonds thématiques a privilégié comme secteur d’activité, **l’énergie (et donc des projets hydrauliques, solaires**), à la fois pour réduire notre dépendance vis-à-vis de l’extérieur mais également, considérant que les banques intégreront dans leur système de cotation, les mécanismes d’exonération de la production d’énergie carbonée. De même, ce secteur est visé dans le cadre de financements participatifs à l’échelle nationale.

On évoquera aussi l’effort qui pourrait être porté en termes de soutien aux secteurs agricole et agroalimentaire.

*Enjeu 3. Soutenir l’emploi et satisfaire la demande de travail des entreprises*

Les participants ont souligné les problématiques rencontrées actuellement sur le marché du travail (des offres d’emploi non pourvues dans les métiers du tourisme, du BTP, dans le domaine agricole, des niveaux de salaire plutôt bas…). Les difficultés de recrutement sont à la fois quantitatives et qualitatives, malgré les offres de formation disponibles.